Le Petit Minou

Le Petit Minou (Plouzané)

Le phare se dresse sur un îlot rocheux situé à l'entrée de la rade de Brest, à l'extrémité de la pointe du Petit Minou dont il prend le nom. Son feu, aligné avec celui du Portzic, complète le balisage du chenal d'accès au port de Brest et signale aux navigateurs la position de certains écueils immergés du goulet (la Basse Beuzec et le Coq).

Le principe de sa construction est acté par une décision ministérielle du 24 avril 1839 . En accord avec le Génie militaire, le phare sera implanté à Plouzané, dans la première zone de servitude d'un fortin côtier.

Léonce Reynaud, ingénieur et architecte en charge du projet, conçoit pour l'occasion un ouvrage inspiré *« des grosses tours défensives....telles qu'on les admire encore aujourd'hui dans les ruines des anciens châteaux forts de la Bretagne ».* La plate-forme inférieure du phare reposera sur la seconde des trois roches formant l'îlot et sera reliée à la pointe par un ponceau maçonné.

Inauguré le 1er janvier 1848, Le Petit Minou mesure 26 mètres de haut.

Sa tour cylindrique est exécutée pour partie en granit extrait des carrières de l'Aber-Ildut, renommé pour sa grande résistance à l'érosion, et pour partie en kersantite, une pierre au grain fin et serré, provenant des carrières du canton de Daoulas. L'édifice est coiffé d'une plate-forme supportant la lanterne et dotée d'une balustrade *« d'une largeur assez spacieuse pour y poster des soldats dans le cas d'une attaque de vie force tentée par la mer ».*

Le phare comporte cinq niveaux. Le premier, à usage de vestibule, sert également de dépôt d'huile. Une niche pratiquée dans l'épaisseur du mur doit permettre d'y stocker environ 1000 litres d'huile, représentant l'approvisionnement annuel du feu. Les niveaux suivants sont respectivement mis à disposition de l'ingénieur ou du conducteur en tournée et des *« gardiens allumeurs »*. Chaque pièce est meublée et munie d'une cheminée. Le dernier niveau, voûté en plein cintre, reçoit la chambre de veille. Une grande armoire et des placards permettent d'y entreposer *« les lampes et becs de rechange, cheminées, obturateurs, ciseaux, linges, peaux de chamois et autres accessoires nécessaires au service de l'éclairage ».*

L'embase de la tour est flanquée sur son côté sud d'un bâtiment semi-circulaire. Réalisé en 1937, au moment de l'électrification du feu et de l'installation d'un signal sonore de brume, il abrite les groupes électro-compresseurs et le groupe électrogène de secours.

Édifié en léger retrait du phare et adossé au rocher de la pointe, juste avant l'arche du ponceau, le logement du gardien revêt l'aspect d'un petit bâtiment sans étage de forme rectangulaire, coiffé d'une toiture à pente unique. Percé de trois fenêtres et d'une porte orientées vers Est, il possède, au moment de son utilisation, une cuisine, une salle à manger, deux chambres, et dispose d'une citerne et d'un lavoir.

Durant la seconde guerre mondiale, le site est puissamment fortifié par les troupes d'occupation. À partir de 1961 et jusqu'en 1987, il accueille un poste sémaphorique, transféré par la suite au phare du Portzic.

Le dénivelé du rocher sur lequel il est ancré, place le fanal du Petit Minou à plus de 36 mètres au-dessus du niveau de la mer. Électrifié en 1938, le phare est automatisé en 1989. La lampe halogène de 650 W qui équipe actuellement sa lanterne, projette un feu à deux éclats à secteurs blancs et rouges toutes les 6 secondes. Sa portée est de 19 milles. Il est complété d'un feu auxiliaire aligné avec le phare du Portzic. L'ouvrage, implanté en zone militaire, n'est pas ouvert au public.

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition Phares et balises

Suite de l'exposition : Le Portzic

Nos collections de plans et de documents figurés sur Le Petit Minou
Documents figurés
Plans d'origine